



AVIS DE STAGE DE M2 A COMPTER DE MARS 2021 (6 MOIS)

Sujet du stage :	Fréquentation de la nature dans les espaces protégés dans le contexte de crise sanitaire (H/F)
Affectation :	Direction générale déléguée Mobilisation de la société Direction des Aires protégées – Service Parcs nationaux et aux réseaux nationaux d'aires protégées
Positionnement hiérarchique :	Stagiaire sous l'autorité de la chargée de mission tourisme et accès à la nature
Lieu du stage :	Pérols (34)

DESCRIPTION DES MISSIONS

Structure :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

La crise sanitaire due au Covid-19, la restriction des déplacements internationaux et de nombreuses campagnes de communication ont incité les français à partir en vacances en France pendant l'été. Les gestionnaires d'espaces naturels, et particulièrement des espaces protégés, ont pu constater une forte fréquentation touristique, plus importante qu'en période estivale habituelle.

Cette fréquentation a aussi été le fait de personnes moins habituées à passer des vacances auprès de la nature (campagne, montagne ou littoral). Divers types de comportements ont été remarqués, avec parfois des problèmes de conflits d'usages et de respect des réglementations en place.

Cette population primo-fréquentante pour les espaces protégés, dont une partie a vocation à se fidéliser, semble moins connaître les bons comportements et d'une manière générale semble moins sensible à la préservation de la nature.

L'objectif recherché est à la fois un partage large de la problématique entre toutes les parties prenantes, ou leurs représentants : identification des comportements inadaptés, compréhension des phénomènes et émergence de pistes de travail en préparation de la prochaine saison touristique.

Description du stage :

Mission :

Mission et livrable n°1 : L'objet de la mission consiste à dresser un état des lieux du phénomène 2020, à dire d'experts ou dans le cadre des protocoles qui ont été déployés, auprès des différents réseaux d'espaces protégés (gérés par l'OFB ou non). Il s'agira en particulier d'identifier tous les types de comportements constatés et les difficultés ou problèmes générés.

Le livrable prendra la forme d'un état des lieux qualitatif. Il pourra être accompagné de quelques statistiques, même si ce n'est pas l'objectif principal de la mission. Il devra aussi permettre d'identifier si l'on peut dresser des tendances par région géographique ou massifs ou par type d'espaces protégés.

Il devra aussi recenser les mesures qui auront été prises par les gestionnaires d'aires protégées :

- pour renforcer la protection de certains espaces ou milieux
- pour limiter la fréquentation,
- pour orienter les flux,
- pour mieux influencer les comportements, etc

ainsi que les partenaires mobilisés pour la mise en œuvre de ces mesures : services de l'Etat, OFB, collectivités locales, institutionnels du tourisme, associations, etc

Selon le calendrier de mise en œuvre de la mission, l'état des lieux analysera de manière privilégiée la période estivale 2020, mais pourra aussi investiguer la saison hivernale 2020-2021, haute-saison touristique des DOM.

Mission et livrable n°2 : Formuler des préconisations, pour prévenir les comportements à risques pour les milieux naturels et les espaces protégés. Ces préconisations porteront sur différentes pistes d'actions possibles, allant d'une approche réglementaire à des actions de sensibilisation. Elle se baseront sur les retours d'expériences précédemment identifiées et plus largement sur la recherche d'actions innovantes

Activités principales :

- Définition de la méthode de travail
- Compilation de données internes : bilan de campagnes de communication, CR de réunions, réseaux sociaux, ...
- Participation à diverses réunions (groupes de travail, CAP, ...) pour partage des objectifs et de la méthode
- Collecte de l'information par enquêtes, entretiens, ...
- Traitement et restitution de l'état des lieux, présentation des résultats
- Identification de pistes de travail, rédaction de fiches-actions

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

- Toutes les directions de l'OFB travaillant avec la DAP pourront être mobilisées, selon leurs compétences
- Aires protégées gérées par l'OFB (Parcs naturels marins, réserves)
- OFB en régions

Relations externes :

- Autres gestionnaires d'espaces protégés
- Institutionnels du tourisme
- Régions, départements
- Associations d'élus
- Autres associations

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Connaissance des espaces protégés français
- Connaissance de l'organisation de l'activité touristique en France

Savoir-faire opérationnel :

- Méthode, rigueur
- Elaboration de questionnaires d'enquêtes-

Savoir-être professionnel :

- Capacité d'écoute
- Esprit de synthèse et d'analyse
- Travail en équipe et en inter-directions

DEPOSER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel sous la référence **DAP-FREQNAT-S** à laurence.chabanis@ofb.gouv.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixe au **25 janvier 2021**.

Renseignements auprès de : Laurence CHABANIS, chargée de mission tourisme et accès à la nature (06 44 28 37 12), ou Véronique BOUSSOU, cheffe du service d'appui aux parcs nationaux et aux réseaux nationaux d'aires protégées (06 44 28 14 90)